

2011/3135 - Lyon 4e - Convention d'occupation temporaire à titre gratuit accordée par la Ville de Lyon au profit de l'Association Les Restaurants du Coeur - Les Relais du Coeur du Rhône (siège : 58, cours Albert Thomas - 69008 Lyon), de locaux sis 19 bis, rue Dumont d'Urville (Direction de l'Action Sociale - ?) (BMO du 27/12/2010, p. 2497)

Rapporteur : Mme GUILLAUME Sylvie

(Adopté.)